

Emploi

Ouverture d'un plan d'embauche ambitieux sur tous les sites SLS (+ 850 ETP fin 2024 pour Bidos , 1000 ETP pour Molsheim...)

Pour chaque départ, une embauche anticipée avec la mise en place d'un programme de tutorat et formation professionnelle.

100% des apprentis doivent trouver un emploi CDI dans l'entreprise ou à défaut dans le groupe.

Embauche en CDI des intérimaires en surcroît d'activité au-delà de 10 mois de contrat.

Mise en place d'une politique d'embauche des personnels handicapés.

Appliquer une politique de l'emploi qui facilite la féminisation de tous les services.

Temps de travail

Ouverture d'une négociation sur le temps de déplacement des salariés positionnés sur des emplois dit « cadre ».

Ouverture d'une négociation pour la semaine à 4 jours, passage aux 32H sans perte de salaire.

Ouverture du forfait heures pour les salariés sur les emplois F et G.

Réouverture des accords OATT dans tous les sites.

Respect de l'accord télétravail, pas de différence d'application entre les différents sites SLS.

Mesures Spécifiques

Mise en place d'un statut Tuteur, retour de la mise en place du statut Formateur occasionnel et ses formalités.

Rééquilibrage des différents accords pénibilité au mieux disant sur l'ensemble des sites.

Etude des situations spécifique égalité Homme/Femme sur chaque emploi.

Revalorisation de la prime énergie.

Revalorisation de la prime Astreinte, généralisation au mieux disant sur l'ensemble des sites de cette prime.

Revalorisation de la Prime de panier à 12 euros.

Transformation de la mesure temporaire de l'augmentation de la prime de transport domicile/travail (NOE 2023) en mesure pérenne.

Revalorisation des déplacements pro.

Ecologie : Gratuité du rechargement des véhicules électriques pour les salariés SLS

Politique Salariale

Ouverture d'une négociation grille SLS à partir du F11.

AG pour tous à 4% avec un talon à 180€.

AI à 2% mini 50€

Budget spécifique : AI + 30% garantie pour les salariés ayant plus de 8 ans d'ancienneté dans le coefficient en 2023

Transformation des primes non cotisées (participation, intéressement...) sous forme de salaire Socialisé.

Généraliser la prime ancienneté à tous les salariés calculés sur le salaire réel sur 20ans.

Exclusion du 13^{ème} mois ainsi que les primes type astreintes, anciennetés, équipes, bonus, etc... du calcul du salaire annuel SMH.



Flash info

Flash info

Suite à la très bonne participation des 74 établissements Safran lors de la journée de contestation du 14 février, et ce n'est que la première étape, notre direction groupe, via M Dubois, nous a annoncé un budget global de 4% pour tous les sites. Elle affirme aussi que le budget de 0,3% de mobilité est hors budget NOE.

La direction a essayé de diviser l'intersyndicale sans succès. L'intersyndicale appelle à poursuivre le boycott des négociations jusqu'à l'annonce d'un budget **minimum** de 5,5% comme en 2023 pour ré-ouvrir les négociations.

Revendications spécifiques par site

BIDOS

Investissement Bidos cap 2030

- Lancement du projet « Larrouy » (restaurant d'entreprise + livraison de nos trains sur leur trains).
- Reconstruction de bâtiment pôle rechange avec un plan ambitieux industriel et centre d'apprentissage
- Maintenir nos procédés et moyen de production sur le site de Bidos (fraisage, HVOF, usinage des alu et leur traitement de surface...)

Temps de travail

Réouverture de l'accord OATT de Bidos :

- Suppression du pointage à la badgeuse du temps de pause pour les équipiers
- Revenir aux usages de pose, prise, cumul des CH avant 2021.
- Généralisation du ¼ h de consigne à l'ensemble des salariés en équipe
- Suppression du pointage journalier des salariés au forfait jour/auto déclaration
- Retour des plages horaire fixe avant 2021 pour les 2X8 et journée.
- Application de l'accord télétravail à tous (productif comme improductif)

VILLEURBANNE

Temps de travail

Réouverture de l'accord HV de Villeurbanne :

- Révision du mode d'écrêtage pour le personnel en journée

Réouverture de l'accord OATT de Villeurbanne :

- Suppression des groupes ouverts dans les ateliers et réouverture à tous des groupes fermés.



MOLSHEIM

Temps de travail

L'abandon par la direction de la mise en place de la modulation.

Horaires variables Molsheim

Augmentation de la plage variable en fin de poste le vendredi après-midi pour les équipiers.

Mise en place d'une plage variable identique pour tous jusqu'à 8h45 ainsi que la suppression de la plage fixe le vendredi après-midi.

Paiement/ou récupération des heures laissées sur le crédit d'heure en fin d'année

Réouverture de l'accord OATT Molsheim

- Suppression du pointage à la badgeuse du temps de pause pour les équipiers
- Suppression du pointage journalier pour les salariés au forfait jour/auto déclaration
- Retour des plages horaire fixe avant 2021 pour les 2X8 et journée
- Respect de l'accord télétravail avec la possibilité de faire 2j

Investissement Molsheim

- Un bâtiment 55 modernisé, sécurisé, et industriel.
- Roues et freins : Investissement dans une nouvelle cabine de peinture et Organisation des flux

Vie dans l'entreprise

- Ouverture d'un Accord QVT.
- La mise en place de véritables plans d'actions dans les unités pour résoudre les problèmes récurrents de manquants de pièces, de qualité, d'organisation.
- Suppression de toutes les caméras installées à l'intérieur des bâtiments.
- La fin des entretiens de recadrage abusifs et ou de performance.
- Fin du 5S en musique aux Roues & Freins qui infantilise plus qu'il ne motive et crée un risque en cas d'alarme incendie.
- La mise en place d'une pointeuse au restaurant d'entreprise, pour une réelle égalité de temps de repas entre les salarié(e)s.
- Le respect du droit local.
- La réfection des parkings avec la plantation d'arbres.
- L'alimentation des bornes de rechargement des véhicules électriques par panneaux photovoltaïques
- La régularisation des jours incommodes "oubliés" pour certains compagnons, comme prévu dans l'accord pénibilité.



**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**

Flash code pour
les dernières actualités
du site CGT

